



République Française – Département d’Indre-et-Loire
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 20 mars 2018

L’an deux mille dix-huit le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Genouph, légalement convoqué, s’est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. AVENET, Maire.

Etaient présents : M. AVENET Christian, Mme FRETON Monique, M. GUIBOUT Jean-Michel, Mme BOSSÉ Alice, M. BOISSÉ Jacques, Mme SUARD Patricia, M. BARBÉ Patrick, Mme HEMOND Sylvie, M. FERRIERES Stéphane, M. VALLET Jean-Pascal, Mme CARVALHO Valérie, M. ROYER Éric.

Absents excusés : 2 - Madame COUVERTIER Nathalie pouvoir à Mme FRETON Monique et Monsieur GUIBOUT Jean-Michel pouvoir à Mme HEMOND Sylvie.

Secrétaire de séance : M VALLET Jean-Pascal.

M. Christian AVENET, Maire de la commune de Saint-Genouph ouvre la séance à 19h00

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 février 2018.

Le procès-verbal est approuvé à l’unanimité.

Ordre du jour :

1- Délibération 2018-09 Budget Principal 2017 – Vote Compte Administratif 2017

Monsieur Christian AVENET, Maire et rapporteur :

Vu la commission des finances tenue le jeudi 8 février 2018 ;

Monsieur le Maire présente le diaporama détaillé sur plusieurs indicateurs liés à la situation financière 2017 de la collectivité et illustre les dépenses et recettes comme ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL		
	Section de fonctionnement	Section d’investissement
<i>DEPENSES (a)</i>	613 721,64 €	223 754,35 €
<i>RECETTES (b)</i>	811 019,85 €	143 673,96 €
Total (a-b)	197 298,21 €	-80 080,39 €
<i>Report de l’année précédente</i>	98 638,09 €	-34 759,87 €
Résultat de l’exercice	295 936,30 €	-114 840,26 €
<i>Restes à réaliser à reporter</i>	0,00 €	1 237,00 €
Résultat de clôture de l’exercice	295 936,30 €	113 603,26 €

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour que l’assemblée délibérante puisse procéder au vote à bulletin secret.

Considérant les comptes de la commune ne font pas apparaître d’irrégularité,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Accepte à l’unanimité et Approuve le compte administratif de l’exercice 2017.

2- Délibération 2018-10 Budget Principal 2017 – Vote Compte de Gestion 2017

Monsieur le Maire rappelle le vote précédent sur les comptes administratifs 2017 - budget principal. Il ajoute qu'il convient de retourner signés au Trésor Public pour le 30 juin les comptes de gestion de l'exercice 2017 qui seront présentés à la Chambre régionale des comptes. Le compte de gestion de l'exercice 2017 est conforme au compte administratif adopté par délibération 2018-09 du 20 mars 2018, comme ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL		
	Section de fonctionnement	Section d'investissement
DEPENSES (a)	613 721,64 €	223 754,35 €
RECETTES (b)	811 019,85 €	143 673,96 €
Total (a-b)	197 298,21 €	-80 080,39 €
Report de l'année précédente	98 638,09 €	-34 759,87 €
Résultat de l'exercice	295 936,30 €	-114 840,26 €
Restes à réaliser à reporter	0,00 €	1 237,00 €
Résultat de clôture de l'exercice	295 936,30 €	113 603,26 €

Considérant les comptes de la commune ne font pas apparaître d'irrégularité et conformément au compte administratif du budget primitif de la commune 2017,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Accepte à l'unanimité et Approuve le compte administratif de l'exercice 2017.

3- Délibération 2018-11 Budget Principal 2017 – Affectation des résultats

Monsieur Le Maire rappelle le résultat de clôture de l'exercice de chaque section et à examen du compte administratif d'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	197 298,21
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	98 638,09
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	295 936,30
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-114 840,26
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	1 237,00
Besoin de financement F. = D. + E.	113 603,26
AFFECTATION = C. = G. + H.	295 936,30
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	114 840,26
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	181 096,04
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Considérant la proposition de l'affectation du résultat couvre le besoin de financement du budget communal,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Accepte à l'unanimité et Approuve l'affectation du résultat 2017 au budget primitif 2018 de la commune après vote du compte administratif de l'exercice 2017.

4- Délibération 2018-12 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Monsieur Le Maire présente aux membres du conseil municipal, qu'il n'y pas de nécessité d'augmenter les taux au vue de l'évolution des bases communales.

Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2018,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Accepte à l'unanimité un maintien des taux pour l'année 2018 comme suit :

TAXES	TAUX 2018
Taxe d'habitation	17,78 %
Taxe Foncière (bâti)	20,28 %
Taxe Foncière (non bâti)	45,37 %

5- Délibération 2018-13 Vote du Budget Primitif communal 2018

Monsieur Le Maire présente le rapport du budget primitif 2018 ;

Vu la délibération 2018-11 sur l'affectation des résultats ;

Vu la délibération 2018-12 sur le vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter le budget comme suit :

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	892 614,19	711 518,15
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 181 096,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		892 614,19	892 614,19

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	430 458,39	544 061,65
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	1 237,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 114 840,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	545 298,65	545 298,65
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 437 912,84	1 437 912,84

Considérant le budget primitif est équilibré à 1 437 912,84 euros,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Accepte à l'unanimité et Approuve le budget primitif 2018.

6- Questions diverses :

Pas de questions diverses formulées.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 21h45**
Prochaine séance sera le mardi 17 avril à 20h00

Le secrétaire,
Jean-Pascal VALLET

Le Maire,
Christian AVENET